LUTTE CONTRE L'ABSTENTIONNISME

La campagne des campagnes contre l'abstention

Lors des élections législatives de juin 2010, 5,2 % de l'électorat avait voté blanc ou nul, sans compter que plus d'un électeur sur dix ne s'était pas présenté. © PIERRE-YVES THIENPONT.

- Neuf associations, organisations et acteurs de la société civile sont les protagonistes d'une vaste campagne contre l'abstention.
- Un possible fléau, après les reculs sensibles enregistrés aux élections de 2010 et 2012.

Les partis se bougent, les candidats sont dans la rue, les médias ne s'économisent pas, il n'empêche : il flotte comme une crainte d'abstention. Pas loin d'une peur. Rien d'écrit, mais c'est dans l'air.

La mobilisation des associations

Les enquêtes et autres baromètres donnent régulièrement à voir d'inquiétants indices de désaffection pour la politique à l'échelle européenne, et chez nous, l'émergence plus ou moins soudaine des « petits partis », plutôt que le signe d'une certaine vitalité démocratique, est interprétée parfois – à tort ou à raison, chacun aura son opinion – comme l'expression d'une méfiance-défiance vis-à-vis du monde politique « traditionnel », selon la malheureuse expression, partant vis-à-vis du monde politique tout court. On parle d'un vote « protestataire » qui serait un peu l'autre nom de l'abstention, laquelle pourrait croître dangereusement en dernier ressort, et avec elle les votes blancs (un bulletin vierge) ou nuls (le bulletin est caviardé)…

Rien n'est écrit, on le disait, mais dans le doute, neuf associations, organisations, acteurs de la société civile (lire ci-contre), de toutes obédiences, passent à l'attaque du corps électoral. Et dévoilent ensemble, ce lundi au Théâtre national à Bruxelles, sous le label « ProVote », une maxi-campagne de sensibilisation-mobilisation, sur le mode ludique, conçue par l'agence de communication « Bonjour » (auteure, récemment, de l'opération « Marie et Fred », relative à la lutte contre les violences conjugales) : messages en tous genres, affiches, spots radio-télévisés, militances sur les réseaux sociaux…

Les sondages et les élections inquiètent

« Le ton de cette campagne est volontairement décalé et placé sous l'angle de l'humour, tout en conscientisant la population sur l'importance d'aller voter, expliquent les protagonistes dans leur invitation à la conférence de presse. *L'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera donc sensibilisé à l'importance de se rendre aux urnes le 25 mai prochain. »*

Vaste entreprise. A la mesure du risque encouru, qui n'est pas négligeable.

Les derniers sondages d'opinion réalisés par Ipsos et publiés dans ces colonnes ayant trait aux intentions de vote, nous apprennent que 12 % des personnes interrogées en Wallonie, 8 % à Bruxelles, ne voteront pas, voteront blanc ou bien ne veulent « vraiment pas » répondre aux questions des enquêteurs. Pas un tsunami, mais la possibilité d'une vague le 25 mai.

Ajoutez qu'Ipsos repérait 30 % d'indécis en Wallonie, et 21 % à Bruxelles, dont une part pourrait ne jamais se décider, et boycotter le scrutin du 25 mai. Les promoteurs de la campagne en sont quasiment convaincus : *« Les derniers sondages indiquent que le taux d'abstention pourrait être particulièrement élevé à l'occasion des prochaines élections régionales, fédérales et européennes. Il faut motiver la population à se rendre aux urnes… »*

Il n'y a pas que les sondages, mais aussi les derniers scrutins. Lesquels apportent leur lot d'enseignements.

Aux communales d'octobre 2012 en Wallonie, le taux d'abstentionnisme au sens large avait atteint 20,5 % du corps électoral, s'agissant de celles et ceux qui n'ont pas fait le déplacement, qui ont voté blanc ou nul. Concrètement : sur 2.496.631 électeurs, on dénombrait 511.378 absents, votes blancs ou nuls. La proportion était de 21,9 % à Bruxelles. Concrètement, là encore, pour les dix-neuf communes de la Région-Capitale, 613.768 électeurs avaient été convoqués, 508.575 s'étaient déplacés. Ajoutez, on l'a dit, les votes blancs (le vote nul était impossible à Bruxelles, où le vote électronique était généralisé). Un record historique.

Cela suffit à s'inquiéter pour le 25 mai. Sachant qu'avant les communales de 2012, les élections législatives de juin 2010 avaient éveillé le soupçon. Plus d'un électeur sur dix ne s'était pas présenté aux urnes, davantage au sud qu'au nord du pays. Il faut ajouter les votes blancs et nuls, représentant 5,2 % de l'électorat. *« Le parti des absents a encore progressé »*, avions-nous titré, notant au passage qu'avec Bruxelles-Hal-Vilvorde (l'arrondissement scindé depuis lors), Liège et le Hainaut figuraient parmi les circonscriptions les plus abstentionnistes (avec des taux respectivement de 14,3 %, 13,6 % et 12,4 %) et que, dans l'ensemble, la Flandre se montrait plus participationniste, où les taux d'abstention oscillaient entre 10,4 % à Anvers et 7,4 % dans le Limbourg.

Glissement graduel vers l'abstention

Alerte générale ? Il faut nuancer. Dans une analyse à ce propos, Pascal Delwit, politologue (ULB), relève que l'obligation de vote ainsi que l'inscription automatique au registre des électeurs, soit les règles qui s'imposent en Belgique depuis 1893 (le vote obligatoire fut institué par le gouvernement catholique qui craignait la mobilisation ouvrière et la démobilisation paysanne…), *« ont fortement concouru à la faible abstention chez nous, cela par rapport aux phénomènes massifs constatés régulièrement en France ou ailleurs, où le vote n'est pas obligatoire »*.

Autrement dit, avec des taux de participation autour des 90 % (les électeurs qui se rendent aux bureaux de vote), la Belgique est bien dotée relativement parmi les démocraties européennes et occidentales. Reste, on l'a noté, le glissement progressif. Le recul graduel. Inquiétant.

Pascal Delwit : *« En Belgique comme ailleurs, les citoyens les plus défavorisés socialement et culturellement ont une plus forte propension à ne pas prendre part aux élections. Le phénomène d'abstention touche en particulier les zones urbaines* (voyez la carte ci-contre, en page 5), *davantage que les zones péri-urbaines et rurales. Explication : la précarité sociale, les phénomènes d'isolement et d'anonymat y sont plus prégnants. Ajoutez à cela la "pression sociale", qui pousse à se rendre aux urnes davantage en zones rurales, là où l'on est davantage "observé", alors que dans les villes, forcément, on évolue dans un plus grand anonymat. »* Urbaine par définition, la campagne ProVote est bien dans la cible.

Sans oublier – en fait de motivation – que voter est certes un devoir mais aussi, avant tout, un droit, une conquête dira-t-on justement. ■

DAVID COPPI

LA CAMPAGNE

Les neuf protagonistes de l'opération

Les protagonistes de l'opération ProVote lancée ce lundi sont :
le **CAL** (Centre d'action laïque), la **CGSLB** (Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique), **Clara** (Centre libéral d'action et de réflexion sur l'audiovisuel), la **CSC** (Confédération des syndicats chrétiens), **Etopia** (Centre d'animation et de recherche en écologie politique), la **FGTB** (Fédération générale du travail de Belgique), le **MOC** (Mouvement ouvrier chrétien), le **PAC** (Présence et action culturelles), et **Territoires de la Mémoire** (ASBL conçue comme centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté).

D.CI

Delwit « Il va falloir convaincre le citoyen »

ENTRETIEN

Quelle mobilisation électorale le 25 mai ? Les commentaires de Pascal Delwit, politologue (ULB).

25 mai, « mère des élections », dit-on… La participation sera-t-elle à la hauteur ?

Il y a trois élections concomitantes, et nous nous engageons pour cinq ans, ou presque : il faut compter les communales de 2018. Cela devrait pousser les citoyens à se positionner. D'autant que les enjeux sont lourds : avenir de l'Etat fédéral, du modèle socioéconomique…

Tout cela est de nature à renforcer la participation.

Oui, même s'il ne faut pas oublier que la crise économique et sociale peut avoir un effet déstabilisateur : l'idée que le politique est impuissant s'est répandue, et incite plutôt à déserter les isoloirs. Une idée fausse à mon sens : on voit bien que des pays comme la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Allemagne, la Suède, etc., ne connaissent pas le même sort, que les indicateurs (PIB, inégalités) diffèrent, et c'est bien le signe qu'exercer le pouvoir a un sens, suppose des choix. Le politique reste au centre du jeu.

A ce stade de la campagne, l'électorat est-il déjà mobilisé ?

Les citoyens ont besoin d'être « intéressés » et « convaincus ». Et de comprendre la complexité des rapports de forces dans un pays où les campagnes se déroulent dans chaque camp linguistique mais où il faut tenir compte de l'équation Nord-Sud. Exemple : le gouvernement fédéral sortant est l'objet d'attaques essentiellement de gauche (l'opposition Ecolo, PTB…) au sud, alors que la pression au nord, avec la N-VA, est toute de droite…
Bref, il y a une complexité à intégrer, ce qui n'est pas une mince affaire. ■

Propos recueillis par D.Ci

Taux de participation aux communales d'octobre 2012

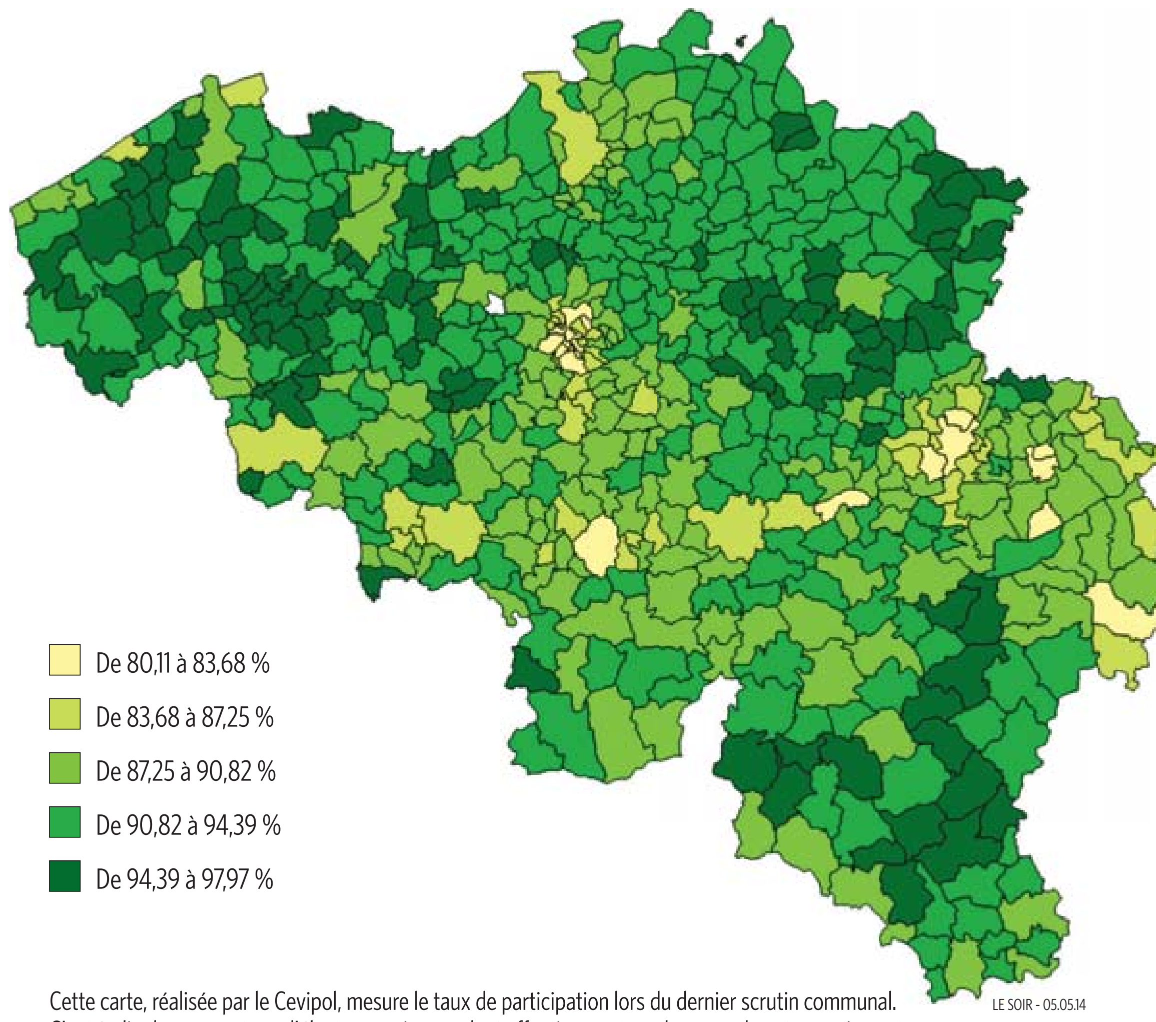

Cette carte, réalisée par le Cevipol, mesure le taux de participation lors du dernier scrutin communal. C'est-à-dire le pourcentage d'électeurs qui se rendent effectivement aux bureaux de vote, peu importe qu'ils expriment un vote valable, blanc ou nul. On constate que la participation est supérieure dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines.

© ALAIN DEWEZ.

EN CHIFFRES

89,28 % de participation en 2010

Organisations sociales et associations se mobilisent contre l'abstention. Avec le vote obligatoire, la Belgique continue d'enregistrer un taux relativement élevé de participation aux élections, mais on assiste à un glissement progressif, qui inquiète – lire ci-dessous.
Quelques chiffres ?
Le taux de participation (s'agissant des personnes qui se sont rendues aux urnes) aux élections fédérales : 91,02 % en 1999, 91,90 % en 2003, 91,31 % en 2007, 89,28 % en 2010.
Aux communales d'octobre 2012 (les dernières en date), si l'on cumule le fait de ne pas se rendre au bureau de vote, de voter blanc (restituer un bulletin vierge) ou de voter nul (un bulletin caviardé), le taux d'abstentionnisme avait atteint 20,5 % en Wallonie, 21,9 % à Bruxelles.

D.CI

sanctions Ne pas voter ? Ce que vous risquez…

Le vote est obligatoire. Si vous l'aviez oublié, votre convocation électorale vous le rappelle en majuscules. Malgré cela, de nombreux citoyens ne se présenteront sans doute pas aux urnes le 25 mai. Une décision qui n'est pas sans conséquences… en théorie.

Une première absence non justifiée à des élections est sanctionnée par une réprimande ou une amende de 30 à 60 euros. En cas de récidive, c'est-à-dire dès la deuxième absence, le citoyen doit débourser de 60 à 150 euros. Des montants qui peuvent faire réfléchir.

Oui, sauf que dans la pratique, ces amendes ne sont pas appliquées systématiquement à tous les électeurs qui ne se déplacent pas jusqu'aux bureaux de vote. Elles en perdent alors leur effet dissuasif. Sachez tout de même que si vous faites partie des citoyens les plus récalcitrants qui ont renoncé à leur droit de vote au moins quatre fois en l'espace de 15 ans, vous risquez d'être rayés des listes électorales pour dix ans ! Bref, la loi propose de punir le fait de ne pas voter par une interdiction de voter… Paradoxal.

Si le problème n'est pas tant que vous ne « voulez » pas, mais que vous ne « pouvez » pas voter, il y a deux issues…

La première : justifier votre absence en évitant ainsi toute possible sanction. La raison que vous donnerez sera évaluée par le juge de paix de votre circonscription électorale.

Seconde issue : si vous tenez à exprimer votre droit de vote malgré tout, vous pouvez voter par procuration. Il vous suffit de demander à un autre électeur de remplir un bulletin de vote à votre place. Le vote par procuration est possible pour les malades ou les personnes infirmes qui ne savent pas se déplacer, les citoyens qui, pour des raisons professionnelles ou religieuses, ne peuvent pas aller voter, les électeurs en déplacement à l'étranger, les étudiants et les prisonniers. Une attestation et un formulaire de procuration, c'est tout ce dont vous avez besoin.

Pour une deuxième absence, le citoyen doit débourser de 60 à 150 euros

L'absentéisme gagne du terrain ? En effet. Lors des élections législatives de 2007, 8,1 % des électeurs n'ont pas été voter. Ils étaient 10,8 % en 2010. Cette tendance, également observée lors des élections communales de 2006 et 2012 (lire ci-dessus), pose la question : le vote obligatoire, qui permet à la Belgique d'avoir des taux de participation enviables, perd-il néanmoins de sa pertinence ? Et, au fait, peut-on encore parler de vote « obligatoire » si les sanctions prévues par la loi ne sont pas mises en œuvre plus systématiquement ? ■

DANAE MALENGREAU (st.)

20697230